

Le personnel de l'Agence... M. Robert... M. Desjardins... M. Duhaguel... M. Vanhoose... M. Desjardins... M. Thellier... M. Goussier... M. Desjardins... M. Thellier... M. Goussier... M. Desjardins... M. Thellier... M. Goussier...

LES FÊTES DU TRICENTENAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Pendant l'office, la maîtrise de Saint-Etienne-du-Mont, sous la direction de M. Bernard Loth, maître de chapelle, et avec le concours de la Société d'Instrumentation ancienne...

Le discours de Mgr Baudrillard. Mgr Baudrillard, recteur de l'Institut catholique de Paris, est monté en chaire. Il a prononcé un discours sur Richelieu, la tradition française et l'Académie.

Le discours de Mgr Baudrillard. Mgr Baudrillard, recteur de l'Institut catholique de Paris, est monté en chaire. Il a prononcé un discours sur Richelieu, la tradition française et l'Académie.

Le discours de Mgr Baudrillard. Mgr Baudrillard, recteur de l'Institut catholique de Paris, est monté en chaire. Il a prononcé un discours sur Richelieu, la tradition française et l'Académie.

Le discours de Mgr Baudrillard. Mgr Baudrillard, recteur de l'Institut catholique de Paris, est monté en chaire. Il a prononcé un discours sur Richelieu, la tradition française et l'Académie.

Le discours de Mgr Baudrillard. Mgr Baudrillard, recteur de l'Institut catholique de Paris, est monté en chaire. Il a prononcé un discours sur Richelieu, la tradition française et l'Académie.

Le discours de Mgr Baudrillard. Mgr Baudrillard, recteur de l'Institut catholique de Paris, est monté en chaire. Il a prononcé un discours sur Richelieu, la tradition française et l'Académie.

Le discours de Mgr Baudrillard. Mgr Baudrillard, recteur de l'Institut catholique de Paris, est monté en chaire. Il a prononcé un discours sur Richelieu, la tradition française et l'Académie.

Le discours de Mgr Baudrillard. Mgr Baudrillard, recteur de l'Institut catholique de Paris, est monté en chaire. Il a prononcé un discours sur Richelieu, la tradition française et l'Académie.

Le discours de Mgr Baudrillard. Mgr Baudrillard, recteur de l'Institut catholique de Paris, est monté en chaire. Il a prononcé un discours sur Richelieu, la tradition française et l'Académie.

Le discours de Mgr Baudrillard. Mgr Baudrillard, recteur de l'Institut catholique de Paris, est monté en chaire. Il a prononcé un discours sur Richelieu, la tradition française et l'Académie.

Le discours de Mgr Baudrillard. Mgr Baudrillard, recteur de l'Institut catholique de Paris, est monté en chaire. Il a prononcé un discours sur Richelieu, la tradition française et l'Académie.

Le discours de Mgr Baudrillard. Mgr Baudrillard, recteur de l'Institut catholique de Paris, est monté en chaire. Il a prononcé un discours sur Richelieu, la tradition française et l'Académie.

Le discours de Mgr Baudrillard. Mgr Baudrillard, recteur de l'Institut catholique de Paris, est monté en chaire. Il a prononcé un discours sur Richelieu, la tradition française et l'Académie.

Le discours de Mgr Baudrillard. Mgr Baudrillard, recteur de l'Institut catholique de Paris, est monté en chaire. Il a prononcé un discours sur Richelieu, la tradition française et l'Académie.

Le discours de Mgr Baudrillard. Mgr Baudrillard, recteur de l'Institut catholique de Paris, est monté en chaire. Il a prononcé un discours sur Richelieu, la tradition française et l'Académie.

Le discours de Mgr Baudrillard. Mgr Baudrillard, recteur de l'Institut catholique de Paris, est monté en chaire. Il a prononcé un discours sur Richelieu, la tradition française et l'Académie.

Le discours de Mgr Baudrillard. Mgr Baudrillard, recteur de l'Institut catholique de Paris, est monté en chaire. Il a prononcé un discours sur Richelieu, la tradition française et l'Académie.

Le discours de Mgr Baudrillard. Mgr Baudrillard, recteur de l'Institut catholique de Paris, est monté en chaire. Il a prononcé un discours sur Richelieu, la tradition française et l'Académie.

Le discours de Mgr Baudrillard. Mgr Baudrillard, recteur de l'Institut catholique de Paris, est monté en chaire. Il a prononcé un discours sur Richelieu, la tradition française et l'Académie.

Le discours de Mgr Baudrillard. Mgr Baudrillard, recteur de l'Institut catholique de Paris, est monté en chaire. Il a prononcé un discours sur Richelieu, la tradition française et l'Académie.

Le discours de Mgr Baudrillard. Mgr Baudrillard, recteur de l'Institut catholique de Paris, est monté en chaire. Il a prononcé un discours sur Richelieu, la tradition française et l'Académie.

Le discours de Mgr Baudrillard. Mgr Baudrillard, recteur de l'Institut catholique de Paris, est monté en chaire. Il a prononcé un discours sur Richelieu, la tradition française et l'Académie.

Le discours de Mgr Baudrillard. Mgr Baudrillard, recteur de l'Institut catholique de Paris, est monté en chaire. Il a prononcé un discours sur Richelieu, la tradition française et l'Académie.

Le discours de Mgr Baudrillard. Mgr Baudrillard, recteur de l'Institut catholique de Paris, est monté en chaire. Il a prononcé un discours sur Richelieu, la tradition française et l'Académie.

Le discours de Mgr Baudrillard. Mgr Baudrillard, recteur de l'Institut catholique de Paris, est monté en chaire. Il a prononcé un discours sur Richelieu, la tradition française et l'Académie.

Le discours de Mgr Baudrillard. Mgr Baudrillard, recteur de l'Institut catholique de Paris, est monté en chaire. Il a prononcé un discours sur Richelieu, la tradition française et l'Académie.

Le discours de Mgr Baudrillard. Mgr Baudrillard, recteur de l'Institut catholique de Paris, est monté en chaire. Il a prononcé un discours sur Richelieu, la tradition française et l'Académie.

Un couple de bandits devant la Cour d'assises de Bruxelles

Lundi a commencé devant la Cour d'assises de Bruxelles, le scandaleux procès mis à charge du couple Nathan-Gérin, accusés de vols et d'assassinats dans des circonstances que nous avons rapportées.

Le jury est constitué rapidement et à 9 h. 30, la Cour fait son entrée. Elle est composée de M. Van Damme, président, et de MM. De Jaer et Peber, assesseurs. M. Van der Straeten occupe le siège du ministère public.

Tous les défenseurs sont présents: M. Botton et Brafort, pour Nathan; M. Coffin, Kainin, Terrès et son secrétaire, M. Tabet, pour Gérin. Au banc de la partie civile, M. Garçon, Darmon, Van Keerberghen, Bessière, pour les deux sœurs de Mme Hérel, et M. Van Remoortel pour Mme Hérel.

Pierre Nathan et Malou Gérin prennent place au banc des accusés. Ils sont séparés par deux gendarmes et sont très calmes.

Le jury est constitué rapidement et à 9 h. 30, la Cour fait son entrée. Elle est composée de M. Van Damme, président, et de MM. De Jaer et Peber, assesseurs. M. Van der Straeten occupe le siège du ministère public.

Tous les défenseurs sont présents: M. Botton et Brafort, pour Nathan; M. Coffin, Kainin, Terrès et son secrétaire, M. Tabet, pour Gérin. Au banc de la partie civile, M. Garçon, Darmon, Van Keerberghen, Bessière, pour les deux sœurs de Mme Hérel, et M. Van Remoortel pour Mme Hérel.

Pierre Nathan et Malou Gérin prennent place au banc des accusés. Ils sont séparés par deux gendarmes et sont très calmes.

Le jury est constitué rapidement et à 9 h. 30, la Cour fait son entrée. Elle est composée de M. Van Damme, président, et de MM. De Jaer et Peber, assesseurs. M. Van der Straeten occupe le siège du ministère public.

Tous les défenseurs sont présents: M. Botton et Brafort, pour Nathan; M. Coffin, Kainin, Terrès et son secrétaire, M. Tabet, pour Gérin. Au banc de la partie civile, M. Garçon, Darmon, Van Keerberghen, Bessière, pour les deux sœurs de Mme Hérel, et M. Van Remoortel pour Mme Hérel.

Pierre Nathan et Malou Gérin prennent place au banc des accusés. Ils sont séparés par deux gendarmes et sont très calmes.

Le jury est constitué rapidement et à 9 h. 30, la Cour fait son entrée. Elle est composée de M. Van Damme, président, et de MM. De Jaer et Peber, assesseurs. M. Van der Straeten occupe le siège du ministère public.

Tous les défenseurs sont présents: M. Botton et Brafort, pour Nathan; M. Coffin, Kainin, Terrès et son secrétaire, M. Tabet, pour Gérin. Au banc de la partie civile, M. Garçon, Darmon, Van Keerberghen, Bessière, pour les deux sœurs de Mme Hérel, et M. Van Remoortel pour Mme Hérel.

Pierre Nathan et Malou Gérin prennent place au banc des accusés. Ils sont séparés par deux gendarmes et sont très calmes.

Le jury est constitué rapidement et à 9 h. 30, la Cour fait son entrée. Elle est composée de M. Van Damme, président, et de MM. De Jaer et Peber, assesseurs. M. Van der Straeten occupe le siège du ministère public.

Tous les défenseurs sont présents: M. Botton et Brafort, pour Nathan; M. Coffin, Kainin, Terrès et son secrétaire, M. Tabet, pour Gérin. Au banc de la partie civile, M. Garçon, Darmon, Van Keerberghen, Bessière, pour les deux sœurs de Mme Hérel, et M. Van Remoortel pour Mme Hérel.

Pierre Nathan et Malou Gérin prennent place au banc des accusés. Ils sont séparés par deux gendarmes et sont très calmes.

Le jury est constitué rapidement et à 9 h. 30, la Cour fait son entrée. Elle est composée de M. Van Damme, président, et de MM. De Jaer et Peber, assesseurs. M. Van der Straeten occupe le siège du ministère public.

Tous les défenseurs sont présents: M. Botton et Brafort, pour Nathan; M. Coffin, Kainin, Terrès et son secrétaire, M. Tabet, pour Gérin. Au banc de la partie civile, M. Garçon, Darmon, Van Keerberghen, Bessière, pour les deux sœurs de Mme Hérel, et M. Van Remoortel pour Mme Hérel.

Pierre Nathan et Malou Gérin prennent place au banc des accusés. Ils sont séparés par deux gendarmes et sont très calmes.

Le jury est constitué rapidement et à 9 h. 30, la Cour fait son entrée. Elle est composée de M. Van Damme, président, et de MM. De Jaer et Peber, assesseurs. M. Van der Straeten occupe le siège du ministère public.

Tous les défenseurs sont présents: M. Botton et Brafort, pour Nathan; M. Coffin, Kainin, Terrès et son secrétaire, M. Tabet, pour Gérin. Au banc de la partie civile, M. Garçon, Darmon, Van Keerberghen, Bessière, pour les deux sœurs de Mme Hérel, et M. Van Remoortel pour Mme Hérel.

Pierre Nathan et Malou Gérin prennent place au banc des accusés. Ils sont séparés par deux gendarmes et sont très calmes.

Le jury est constitué rapidement et à 9 h. 30, la Cour fait son entrée. Elle est composée de M. Van Damme, président, et de MM. De Jaer et Peber, assesseurs. M. Van der Straeten occupe le siège du ministère public.

Tous les défenseurs sont présents: M. Botton et Brafort, pour Nathan; M. Coffin, Kainin, Terrès et son secrétaire, M. Tabet, pour Gérin. Au banc de la partie civile, M. Garçon, Darmon, Van Keerberghen, Bessière, pour les deux sœurs de Mme Hérel, et M. Van Remoortel pour Mme Hérel.

Pierre Nathan et Malou Gérin prennent place au banc des accusés. Ils sont séparés par deux gendarmes et sont très calmes.

Le jury est constitué rapidement et à 9 h. 30, la Cour fait son entrée. Elle est composée de M. Van Damme, président, et de MM. De Jaer et Peber, assesseurs. M. Van der Straeten occupe le siège du ministère public.

Tous les défenseurs sont présents: M. Botton et Brafort, pour Nathan; M. Coffin, Kainin, Terrès et son secrétaire, M. Tabet, pour Gérin. Au banc de la partie civile, M. Garçon, Darmon, Van Keerberghen, Bessière, pour les deux sœurs de Mme Hérel, et M. Van Remoortel pour Mme Hérel.

Pierre Nathan et Malou Gérin prennent place au banc des accusés. Ils sont séparés par deux gendarmes et sont très calmes.

Le jury est constitué rapidement et à 9 h. 30, la Cour fait son entrée. Elle est composée de M. Van Damme, président, et de MM. De Jaer et Peber, assesseurs. M. Van der Straeten occupe le siège du ministère public.

En traversant les voies du Mongy une automobile est renversée par un tramway

La femme de l'automobiliste est blessée

Hier lundi vers 17 h. 45, une voiture pilotée par M. Jules Lehocq, employé, âgé de 58 ans, demeurant à Marcq-en-Baroeul, chemin du Moulin-Delmar, 11, au lieu dit « Le Marois », et dans laquelle avait pris place Mme Lehocq, débouchait de la rue de l'Égalité, venant de Rouges-Barres, pour se rendre sur le Grand Boulevard.

Au moment où la voiture traversait les voies du Mongy, survint un tramway Lillo-Roubais piloté par M. Henri Delecloux, qui se dirigeait vers Lille après avoir quitté l'arrêt obligatoire du Croisé-Laroche. La collision inévitable se produisit malgré un freinage énergique du mécanicien du tramway qui heureusement ne roula pas bien vite à cet endroit.

Tamponnée assez rudement sur le côté arrière droit, la voiture automobile pivota d'abord sur ses roues de devant pour aller ensuite se renverser complètement sur le côté gauche du trottoir réservé aux piétons.

Le tramway Mongy était immobilisé presque sur place et les témoins de l'accident s'empêchèrent aussitôt auprès des deux occupants qui paraissaient mal en point.

En hâte, ils furent retirés de leur fautive position, car la voiture s'était retournée sur eux. Portement confusieux, Mme Lehocq portait en outre une plaie contuse au bras gauche. Elle reçut des soins sans tarder à la pharmacie Joly, située à proximité. Quant à l'automobiliste, M. Lehocq, il sortit indemne de l'accident.

Ce tamponnement avait attiré sur les lieux de nombreux passants et curieux et M. Elie Jacquemont, commissaire de police à Marcq, vint procéder à l'enquête d'usage, afin d'établir les responsabilités, cependant que le garde-champêtre Bonte, de la police locale se chargeait d'assurer la circulation des véhicules et piétons en cet endroit particulièrement dangereux.

Ajoutons que l'automobile a subi des dégâts très importants, sa carrosserie étant entièrement hors d'usage.

Le tramway Mongy était immobilisé presque sur place et les témoins de l'accident s'empêchèrent aussitôt auprès des deux occupants qui paraissaient mal en point.

En hâte, ils furent retirés de leur fautive position, car la voiture s'était retournée sur eux. Portement confusieux, Mme Lehocq portait en outre une plaie contuse au bras gauche. Elle reçut des soins sans tarder à la pharmacie Joly, située à proximité. Quant à l'automobiliste, M. Lehocq, il sortit indemne de l'accident.

Ce tamponnement avait attiré sur les lieux de nombreux passants et curieux et M. Elie Jacquemont, commissaire de police à Marcq, vint procéder à l'enquête d'usage, afin d'établir les responsabilités, cependant que le garde-champêtre Bonte, de la police locale se chargeait d'assurer la circulation des véhicules et piétons en cet endroit particulièrement dangereux.

Ajoutons que l'automobile a subi des dégâts très importants, sa carrosserie étant entièrement hors d'usage.

A Pecq les fêtes communales ont été rebassées par la célébration de cinq noces d'or

Pecq en fête, tout décoré et pavé, a célébré, hier matin, le jubilé d'argent de ses habitants. Les noces d'or ont été célébrées par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay. Pour ces noces d'or, M. et Mme Depoortre-Dufour ont été accompagnés par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay.

Les noces d'or ont été célébrées par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay. Pour ces noces d'or, M. et Mme Depoortre-Dufour ont été accompagnés par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay.

Les noces d'or ont été célébrées par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay. Pour ces noces d'or, M. et Mme Depoortre-Dufour ont été accompagnés par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay.

Les noces d'or ont été célébrées par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay. Pour ces noces d'or, M. et Mme Depoortre-Dufour ont été accompagnés par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay.

Les noces d'or ont été célébrées par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay. Pour ces noces d'or, M. et Mme Depoortre-Dufour ont été accompagnés par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay.

Les noces d'or ont été célébrées par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay. Pour ces noces d'or, M. et Mme Depoortre-Dufour ont été accompagnés par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay.

Les noces d'or ont été célébrées par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay. Pour ces noces d'or, M. et Mme Depoortre-Dufour ont été accompagnés par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay.

Les noces d'or ont été célébrées par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay. Pour ces noces d'or, M. et Mme Depoortre-Dufour ont été accompagnés par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay.

Les noces d'or ont été célébrées par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay. Pour ces noces d'or, M. et Mme Depoortre-Dufour ont été accompagnés par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay.

Les noces d'or ont été célébrées par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay. Pour ces noces d'or, M. et Mme Depoortre-Dufour ont été accompagnés par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay.

Les noces d'or ont été célébrées par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay. Pour ces noces d'or, M. et Mme Depoortre-Dufour ont été accompagnés par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay.

Les noces d'or ont été célébrées par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay. Pour ces noces d'or, M. et Mme Depoortre-Dufour ont été accompagnés par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay.

Les noces d'or ont été célébrées par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay. Pour ces noces d'or, M. et Mme Depoortre-Dufour ont été accompagnés par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay.

Les noces d'or ont été célébrées par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay. Pour ces noces d'or, M. et Mme Depoortre-Dufour ont été accompagnés par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay.

Les noces d'or ont été célébrées par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay. Pour ces noces d'or, M. et Mme Depoortre-Dufour ont été accompagnés par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay.

Les noces d'or ont été célébrées par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay. Pour ces noces d'or, M. et Mme Depoortre-Dufour ont été accompagnés par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay.

Les noces d'or ont été célébrées par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay. Pour ces noces d'or, M. et Mme Depoortre-Dufour ont été accompagnés par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay.

Les noces d'or ont été célébrées par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay. Pour ces noces d'or, M. et Mme Depoortre-Dufour ont été accompagnés par M. et Mme Depoortre-Dufour, Lefebvre-Delrieu, Paternostre, Deroye-Lucas, et Capart-Lagay.

La réponse française à la communication du gouvernement britannique relative aux conversations navales anglo-allemandes

La réponse italienne

Paris, 17 juin. — Au cours de l'entrevue qu'il eut à la fin de l'après-midi avec Sir George Clerk, M. Pierre Laval a remis à l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, la copie de la réponse du Gouvernement français à la communication du Gouvernement britannique, relative aux conversations navales anglo-allemandes.

Cette réponse sera remise officiellement mardi à Londres par M. Corbin, ambassadeur de France en Grande-Bretagne.

On observe la plus grande discrétion, dans les milieux officiels, sur le substance de la réponse du Gouvernement français. Cependant, il semble bien qu'elle ne constitue, ni un refus de souscrire à l'accord en préparation à Londres, ni un assentiment à cette offre.

Il semble que le Gouvernement français, conformément à sa politique constante, doit insister sur le principe de l'interdépendance des armements terrestres. Les décrets admis à Genève par la Commission générale du désarmement, il devrait normalement rappeler la déclaration du 11 décembre 1932, subordonnant le réarmement de l'Allemagne à l'établissement d'une sécurité collective de tous les Etats. La déclaration franco-britannique du 3 février 1935 et le communiqué publié à la fin de la Conférence de Stresa, à la fin de la Conférence de Stresa, doivent être soulignés tout particulièrement.

L'augmentation de la flotte du Reich au niveau de 35 % de la flotte allemande, la France a continué à maintenir le statu quo de ses pays un grave problème et rompt l'équilibre entre les principales marines du monde établi par la convention de Washington. Soucieux d'assurer un développement de construction navale, nous continuons de nous soumettre aux limitations qu'elle avait acceptées par un traité et doit reprendre sa liberté en matière de construction navale.

Un facteur important de l'accord envisagé est le rythme auquel le Reich pourrait construire sa nouvelle flotte. Il est souhaitable en effet, que l'équilibre puisse se rétablir sur un terrain de concurrence normale pour la fabrication des navires, comme pourraient le faire craindre les importantes possibilités de l'industrie allemande.

La réponse italienne. Londres, 17 juin. — On croit que le Gouvernement anglais a reçu la réponse du Gouvernement italien aux questions qu'il lui avait posées sur l'attribution éventuelle à l'Allemagne d'un tonnage égal aux 35 pour cent du tonnage global de l'équipement naval.

On observe la plus grande discrétion, dans les milieux officiels, sur le substance de la réponse du Gouvernement français. Cependant, il semble bien qu'elle ne constitue, ni un refus de souscrire à l'accord en préparation à Londres, ni un assentiment à cette offre.

Il semble que le Gouvernement français, conformément à sa politique constante, doit insister sur le principe de l'interdépendance des armements terrestres. Les décrets admis à Genève par la Commission générale du désarmement, il devrait normalement rappeler la déclaration du 11 décembre 1932, subordonnant le réarmement de l'Allemagne à l'établissement d'une sécurité collective de tous les Etats. La déclaration franco-britannique du 3 février 1935 et le communiqué publié à la fin de la Conférence de Stresa, à la fin de la Conférence de Stresa, doivent être soulignés tout particulièrement.

L'augmentation de la flotte du Reich au niveau de 35 % de la flotte allemande, la France a continué à maintenir le statu quo de ses pays un grave problème et rompt l'équilibre entre les principales marines du monde établi par la convention de Washington. Soucieux d'assurer un développement de construction navale, nous continuons de nous soumettre aux limitations qu'elle avait acceptées par un traité et doit reprendre sa liberté en matière de construction navale.

Un facteur important de l'accord envisagé est le rythme auquel le Reich pourrait construire sa nouvelle flotte. Il est souhaitable en effet, que l'équilibre puisse se rétablir sur un terrain de concurrence normale pour la fabrication des navires, comme pourraient le faire craindre les importantes possibilités de l'industrie allemande.

Paris-Natal en 40 h. 40 minutes

Paris, 17 juin. — Poursuivant avec succès ses liaisons postales aériennes, la Compagnie Air-France vient encore d'améliorer le record qu'elle détient entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre ces deux villes en 40 heures 40 minutes, soit en 40 heures 40 minutes.

Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal.

Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal.

Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal.

Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal.

Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal.

Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal.

Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal.

Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal.

Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal.

Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal.

Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal.

Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal.

Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal.

Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal.

Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal.

Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal.

Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été transporté entre Paris et Natal. Le courrier a été